

...il disait à un de ses confrères: « Je vous en prie, démentez ces bruits-là: je ne veux à aucun prix être ministre. » Vous jugerez si cette résolution est bien le dernier mot de l'aigle de Niort.

Le maréchal quittera demain, avec toute sa maison, le Palais de l'Élysée pour s'installer à Versailles jusqu'aux fêtes de Pâques.

(Autre correspondance.)

Paris, 7 mars 1876.

M. le maréchal de Mac-Mahon hésite, en sacrifiant les ministères de la guerre et de la marine, à se livrer entièrement à la gauche: ces hésitations se comprennent, et dans la voie fatale où ses conseillers, depuis le 24 mai, ont jeté le maréchal, il est bien difficile de comprendre comment il pourra échapper au joug que prétendent lui imposer les vainqueurs du 20 février et du 5 mars.

Les deux conseillers les plus influents à l'Élysée sont toujours, dit-on, les ducs de Broglie et Decazes. Jusqu'à quelle limite laisseront-ils le maréchal s'engager dans la politique des gauches?

Le principal organe de MM. de Broglie et Decazes, le Français, disait hier, au sujet d'un ministère de centre gauche:

« S'il ne réussit pas, s'il se laisse entraîner la dérive vers la gauche, ou si, dans ses tentatives de résistance, il ne parvient pas à trouver de point d'appui et à donner aux intérêts la sécurité qui leur est nécessaire, s'il laisse ainsi le radicalisme nous envahir et le pays épouvanté se jeter dans les bras de Césarisme, alors nous aurons le droit de conclure et d'inviter le maréchal, le Sénat et le pays à conclure. Le centre gauche nous permettra même de ne pas attendre pour tirer cette conclusion que le mal soit complet et irréparable. Nous lui donnerons assez de temps pour faire une épreuve complète, pas assez pour perdre définitivement le pays. Telle est notre attitude; nul n'en pourra contester la loyauté et la netteté; nul non plus ne sera en droit de nous demander une confiance anticipée. Et maintenant, nous attendons patiemment de savoir quels hommes vont être chargés de représenter le centre gauche dans cette redoutable partie. »

Quelle est la portée de ces mots: Alors nous aurons le droit de conclure et d'inviter le maréchal, le Sénat et le pays à conclure?

L'attitude et le langage des radicaux nous portent à croire que le maréchal, le Sénat et le pays ne tarderont pas, en effet, à être obligés de conclure.

Les feuilles ultra-radicales ne cessent de harceler les gauches et le centre gauche. On lit, ce matin, dans Les Droits de l'homme:

« On offre dix mille francs à qui trouvera quelle différence existe entre un républicain dit radical, mais transigeant, et un républicain dit modéré. »

Puis, le même journal ajoute, en attaquant M. Gambetta:

« Je dois même avouer que le centre-gauche s'est montré beaucoup moins vague que le chef de la gauche radicale, car, si le premier veut peu de choses, au moins a-t-il dit nettement ce qu'il veut, tandis que le second, non-seulement n'a rien défini, mais encore a déclaré que s'il fallait être modéré dans la défaite, il fallait encore être plus modéré dans la victoire, et que, poursuivre son triomphe, ce ne serait pas gentil pour les vaincus! »

La vue de cette union fraternelle fait venir aux yeux de ducées larmes de joie, et loin de nous la pensée de vouloir troubler un si touchant accord. On s'étonne seulement que les radicaux, étant plus modérés que les modérés, s'obstinent à conserver le nom de radicaux, qui n'a plus aucune signification.

Du moment où le centre gauche, la gauche et l'extrême gauche paraissent être du même avis, c'est-à-dire également disposés à ne rien faire, on ne voit pas pourquoi ces gauches forment encore trois groupes différents.

Il est si vrai que nous voilà revenus aux journaux de la Commune que, dans le même numéro, Les Droits de l'homme publient, au sujet de l'inauguration de la chapelle provisoire de Montmartre, un article digne des feuilles de la Com-

mune de 1871 et qui se termine comme il suit:

« Ce que l'Assemblée de 1871 a fait, celle de 1876 pourrait le défaire. Elle pourrait se rappeler qu'on a déclaré que l'édification du temple en question, n'étant pas exempte de dangers pour les bûches, ne serait pas particulièrement édifiante, et que le gigantesque monument risquait d'être extraordinairement peu solide. »

« Bien que les républicains de la nouvelle Chambre entendent séparer les pouvoirs civils et religieux, ils ne sont pas partisans des solutions violentes, et quoique l'Etat soit propriétaire du sol de Montmartre, ils tiennent à déclarer que si la basilique devait un jour s'écrouler d'un côté et les battes de l'autre, ce n'est pas ainsi qu'ils comprennent la séparation de l'Eglise et de l'Etat. »

Voilà déjà des avertissements qui devraient suffire pour faire sérieusement réfléchir le maréchal, le Sénat et le pays.

La Bourse n'en continue pas moins sa hausse échevelée; mon collaborateur financier m'écrit: « J'ai consulté plus de vingt principaux employés d'agent de change, et tous, sans exception aucune, m'ont affirmé qu'il ne se traite pas d'affaires sur nos fonds d'Etat, et que chacun s'abstenait prudemment. »

Il n'y a plus qu'à tirer l'échelle et à expliquer, chacun au mieux de ses intérêts, la hausse de la journée, comme bon leur semblera.

Tous les commentaires se réduisent à un seul: « La hausse de la journée est le résultat de ceux qui ont intérêt à tromper la nation et qui éprouvent le besoin de lui persuader que la spéculation pacifique avec l'ordre de choses que nous font nos élections sénatoriales et législatives. »

Mensonge scandaleux!

DE SAINT-CHERON.

Voici une proclamation adressée par don Carlos à ses amis de France, au moment où il s'embarquait pour l'Angleterre:

A mes Amis de France.

Boulogne, le 4 mars 1876.

C'est un Roi auquel le sort des armes n'a pas été favorable qui vient de quitter la France, vous remercie de tout ce que vous avez fait pour sa cause.

J'ai rempli jusqu'à la dernière heure mon devoir de soldat, d'Espagnol et de chrétien. J'ai lutté jusqu'au jour où le nombre l'emportant sur la vaillance de mes héros nationaux, j'ai reconnu que le sang versé ne pouvait plus leur assurer la victoire.

Alois seulement j'ai remis mon épée dans son fourreau, et j'ai replié le drapeau sur lequel étaient inscrits ces mots: Dieu, Patrie, Roi! Mais je reste toujours à la disposition du peuple fidèle qui m'a donné tant de preuves de son inaltérable dévouement; je suis prêt à combattre encore pour l'Espagne, pour le Droit et pour la Religion.

Vos sacrifices, cependant, n'auront pas été stériles, car un jour viendra où il faudra reconnaître que ma cause était celle de la liberté véritable, et je désire que votre pays n'ait pas à se repentir bientôt de voir flotter, au delà des Pyrénées, un autre drapeau que celui que j'avais arboré.

On dira donc qu'en défendant mes droits vous trouvez dans la France l'espérance que vous trouvez, dans les vœux sincères que je forme pour son bonheur, la meilleure expression de ma vive et profonde gratitude.

Encore merci, et adieu, moi-même, CARLOS.

Votre affectionné,

BULLETIN ÉCONOMIQUE

TEINTURE. — Le sel de Glauber et son emploi dans la teinture des laines, par H. Soderstrom.

Le sulfate de soude neutre (Na<sub>2</sub>O, SO<sub>3</sub> + H<sub>2</sub>O) est connu dans le commerce sous le nom de sel de Glauber et se vend à l'état de grande cristallité blanche. Des propriétés chimiques remarquables, dont nous parlerons plus loin, facilitent son emploi dans la teinture des laines. Par sa combinaison avec l'acide, le sulfate neutre se transforme en bisulfate et cette propriété a une grande valeur au point de vue de la teinture.

L'orselle ordinaire, l'orselle violette, la fuchsine, les bois de teinture rouges, le curcuma, les rouges, la garance, ainsi bien que le bois de campêche et le bois jaune ne sont, comme on sait, absorbés qu'en très faible proportion par les fibres lanéuses, en présence d'acide dilué; mais si l'on ajoute à un semblable bain du sel de Glauber, par suite de la combinaison entre ce sel et l'acide, une grande partie de ce dernier se précipite, et il est alors possible de lier par des propriétés colorantes des matières tinctoriales employées.

Le teinturier a donc en main le moyen de régler l'opération; il lui suffit d'ajouter plus

ou moins de sel de Glauber, mais il faut soigneusement que la portion de ce dernier soit toujours dans un rapport déterminé avec la quantité d'acide existant dans le bain.

Si l'on pense arriver au même résultat, comme on le croit encore quelquefois, en versant la cuisson plus longue et plus forte, on apporte à la fabrication un trouble qui est bien loin d'être en rapport avec le prix du sel de Glauber employé; de plus, par une forte cuisson, les fils de la laine s'emballent et se froissent.

Avec l'indigo soluble, la même méthode donne également un bon résultat; mais son action est diamétralement opposée. On sait combien le bain d'indigo soluble s'épure rapidement, et inséparablement; la précipitation rapide de cette matière colorante est très facile à comprendre, puisque, en présence de l'acide, l'indigo possède une grande affinité pour les fibres lanéuses. On ne doit donc pas s'étonner de voir que, parfois, en plongeant très rapidement lorsque la température s'élève et elle atteint son maximum à 38 degrés; à cette température, 100 parties d'eau dissolvent 2,22 parties de sel à 10 équivalents d'eau; lorsque l'on chauffe plus fort, la solubilité diminue de nouveau.

Nous donnons ci-dessous quelques recettes de bain de teinture renfermant du sel de Glauber et qui ont fourni de très bons résultats.

Vert bleu pour 3 pièces d'étoffe.

Alun kilogram. 5,400  
Cristal — 0,420  
Indigo soluble ou carmine — 0,175  
Sel de Glauber — 1,680  
Flavine (Flavin) — 0,175

Vert billard pour 3 pièces d'étoffe.

Alun kilogram. 8,400  
Sel de Glauber — 5,400  
Carmine — 1,680  
Acide picrique — 0,350

Bleu de campêche pour 4 pièces d'étoffe.

Alun kilogram. 4,420  
Chromate de potasse — 1,420  
Vitriol de Chypre — 0,350  
Tartre — 2,240  
Sel de Glauber — 6,720  
Acide sulfurique — 2,240  
On cuit pendant 1 1/2 heure et on ajoute 22,400 kil. de bois de campêche. — (Deutsche Wollen Gewerbe.)

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

On poursuit avec activité les travaux de l'église de Saint-Sépulchre, à l'Épéule, commencés depuis quelques années sous la direction de M. Ferdinand Derégnacourt, architecte. Cependant la Messie y a été sur un autel improvisé au milieu des échafaudages.

La partie antérieure de l'édifice comprenant: une portion de la nef, le chœur, l'abside est presque entièrement finie, à part le dallage et le maître-autel, dont on ne voit encore aucune trace. En ce moment, les ouvriers achèvent les arcades qui forment les deux côtés de la grande nef. Quant au corps d'entrée, portail et clocher, rien n'est même élaboré; un tambour en bois abrité d'une large marquise, avec une manière de façade en briques nues en tiennent place pour l'instant.

Deux rangs de piliers séparent la grande nef des bas-côtés; ces piliers sont de simples colonnes rondes, sans ornements, avec un chapiteau carré supportant des arcades à plein cintre.

Les deux autels des nefs latérales, d'un travail remarquable, sont complètement terminés; en ce moment, ils sont recouverts de toiles afin que la poussière ne les altère pas. On leur a donné la même configuration: la table, le tabernacle, les degrés au nombre de trois sont d'une pierre de taille blanche d'un grain assez fin; le rétable est en bois sculpté. L'autel de droite, consacré à Saint-Joseph, porte la statue du saint d'environ 1 m 45 de hauteur; le devant de la table est orné d'un grand bas-relief figurant la mort du Père Nourricier; deux autres bas-reliefs, placés de chaque côté, montrent des anges adorateurs en prière. Posé sur un gradin, le tabernacle simule un petit portail formé de deux colonnettes corinthiennes, surmonté d'un fronton triangulaire exécuté avec une certaine finesse. Les sculptures du rétable représentent quelques situations de la vie de Saint-Joseph, par exemple: son atelier de menuiserie. L'autel de

gauche est dédié à Notre-Dame de Lourdes; sur sa façade est sculptée en bas-relief, la Nativité de la Sainte-Vierge. Même tabernacle qu'à l'autel Saint-Joseph; le rétable offre des traits particuliers de l'histoire de Marie.

Une grande statue de Notre-Dame, telle qu'elle est apparue dans la grotte pyrénéenne, se dispose comme celle de Saint-Joseph, au-dessus du tabernacle. Le mur du fond, contre lequel sont adossés les deux autels, est peint d'une couleur bleu céleste où courent des nuées couvertes d'anges.

Le sanctuaire sera élevé d'un mètre au dessus du chœur, et le chœur exhaussé d'un double degré par rapport au niveau général. Deux grilles séparées ces deux parties du reste de l'église.

Les matériaux qui entrent dans la construction sont ceux dont on se sert habituellement dans notre pays: la brique et une sorte de pierre de taille blanche. Les murs de soutènement et les piliers sont formés de cette pierre, mais on construit les arcades avec des briques diamantées sous une couche de plâtre.

Par l'accélération donnée au travail, il est probable qu'au commencement de juillet prochain, le maître-autel sera livré au culte. GUSTAVE BAUDELET.

Le conseiller d'Etat, préfet du Nord, donne avis que la commission chargée, dans le département du Nord, de connaître l'aptitude des aspirants aux bourses nationales, départementales et communales dans les lycées et collèges (enseignement classique et enseignement spécial) et au Prytanée militaire de la Flèche, se réunira à la préfecture, le 6 avril, à huit heures et demie du matin, pour sa première session de l'année 1876.

Pour être admis à l'examen, les candidats aux bourses dans les lycées et collèges doivent, pour l'enseignement classique, avoir neuf ans accomplis et moins de dix-sept ans; pour l'enseignement spécial, dix ans accomplis et plus de quinze ans. Les familles des candidats aux bourses au Prytanée de la Flèche doivent justifier que l'enfant qu'elles présentent aura plus de dix ans et en comptera moins de douze sur 1<sup>er</sup> octobre.

Les demandes d'inscription à l'examen seront reçues du 15 au 30 mars à la préfecture (division de l'instruction publique), sur la production: 1<sup>o</sup> de l'acte de naissance de l'enfant; 2<sup>o</sup> d'un certificat de conduite délivré par le chef de l'établissement où le candidat a commencé ses études, s'il a déjà suivi des cours primaires ou secondaires.

Le programme des matières sur lesquelles les candidats seront interrogés sera remis aux familles qui en feront la demande.

On se rappelle que la société industrielle du Nord de la France a décerné récemment une médaille d'argent à M. V. Dubreuil, ingénieur à Roubaix, pour un mémoire traitant des conseils hygiéniques et moraux aux ouvriers. Voici en quels termes le rapport présenté à la société s'exprime sur le travail de notre concitoyen:

Le Comité d'utilité publique a reçu des travaux sur deux des questions contenues dans son programme.

L'une promet une récompense au meilleur mémoire traitant des Conseils hygiéniques et moraux aux ouvriers, comprenant spécialement l'emploi du salaire, l'habitation, les achats, la nourriture, le vêtement, la famille, l'éducation, le travail, le repos, la distraction, etc. Enfin, on demandait une rédaction qui permit de répandre l'œuvre facilement parmi la classe ouvrière.

Deux mémoires traitant de cette question ont été examinés par la Commission. L'un d'eux porte l'épigraphie « Travaillez, prenez de la peine, c'est le fond qui manque le moins. » Il est très-complet et rédigé par un homme de talent. Mais il accorde une part trop grande aux droits des ouvriers, et n'indique pas assez sur leurs devoirs. Les conseils relatifs à la vie matérielle sont bien entendus, mais la religion est bannie de l'instruction par un silence significatif. Il n'a pas paru possible d'encourager de pareilles tendances.

Le second mémoire porte l'épigraphie: « Gâté, doux exercice et modeste repas. » Voilà trois médecins qui ne se trompent pas.

L'auteur, dans une causerie pratique, instructive et amusante, traite toutes les questions du programme d'une façon très-intelligible. Les conseils sur les achats au marché

et dans les grands magasins sont des révélations pour bien des milliers de familles.

Ailleurs, l'auteur faisant bien comprendre que l'éducation, qui commence au berceau, et l'instruction qui ne vient qu'après, ne sont pas une seule et même chose, parle aux ouvriers en langage des plus perspicaces et tout indigne, comme base du système, la religion: sans religion, dit-il, point de moralité, et sans moralité, point de société.

Une médaille d'argent est accordée à l'auteur du second mémoire, M. Dubreuil, ingénieur à Roubaix.

Le mouvement des voyageurs entre la France et l'Angleterre, par Calais et Diquyre, pendant le mois de février dernier, a été de 9,440 passagers.

On se souvient d'un soldat du 23<sup>e</sup> de ligne, en permission à Roubaix, qui s'est amusé, un soir, à faire fermer d'autorité les débits de boissons de la rue St-Antoine. Il se donnait la qualité d'agent de police. L'autorité militaire, soucieuse de la discipline qui doit exister dans l'armée, n'a pas vu, et pour cause sans doute, un simple enfantillage dans ce fait d'un soldat qui assumait des fonctions à lui non appartenant. Huet va passer en conseil de guerre. Les débitants de boissons de la rue St-Antoine seront prochainement assignés.

Procès-verbal vient d'être dressé contre le sieur Louis M..., marchand de liqueurs à emporter, Grande-Rue, pour avoir accueilli chez lui des consommateurs sur place.

Nous disions dernièrement qu'un homme avait tenté de se pendre à une des écluses du canal. Une femme Defaux, du boulevard d'Halluin, l'avait décroché au moment critique. On réclame une rectification de nom. La femme qui a été la bonne providence du pendu est la veuve Charles, née Eugénie Defaux, elle demeure au boulevard de Dunkerque.

Un malheureux accident est arrivé hier dans un atelier de teinturerie et d'appret situés dans le quartier des Pères. Un ouvrier teinturier qui demeure à Mouscron s'était approché d'une bache « à débouillir le coton » avec l'intention de suspendre à une corde sa gamelle qu'il voulait chauffer en la faisant reposer sur l'eau de la bache. Il perdit l'équilibre et tomba dans la bache, d'où on le retira dans le plus triste état. Ses brûlures sont jugées très-graves. M. le docteur Philippart a ordonné immédiatement son transport à l'hôpital. Le malheureux ouvrier n'a que vingt ans, il se nomme Rémy Dubrui.

Demain jeudi, une représentation extraordinaire au bénéfice des pauvres sera donnée au théâtre des *Jeux de Dramatiques*. Un spectacle des plus choisis a été organisé par MM. Gaillet, particulièrement pour cette occasion.

Le programme porte deux vaudevilles fort spirituels — *Le Soubrette de Qualité*, et *La Maîtresse de Langues*; une comédie célèbre d'Ernest Legouvé intitulée: *Rat Droit de Conquête* ou *No-blesse et Travail*; trois actes pleins de scènes charmantes et d'une morale irréprochable. Nous espérons que le public roubaixien, habitué qu'il n'est pas à un plaisir aussi bien qu'un devoir d'assister à cette représentation, d'autant plus que c'est pour une bonne œuvre.

NOX.

Un vol de laine et de divers autres objets d'une certaine valeur, vient d'être commis à Tourcoing, dans l'établissement de M. Scalabre-Delcours, fileteur, rue Neuve-de-Roubaix. Ce vol, exécuté d'une manière assez adroite, a pour auteurs deux ouvriers de la filature: Léon L..., et son frère Sylvain. Agés tous deux d'une cinquantaine d'années, originaires de Belgique et demeurant au Risquonstout.

Voici dans quelles conditions nos deux

« Tu es un brave enfant, et je t'admets bien volontiers dans les rangs de ma troupe. Maintenant, tu vois: quelques-uns de nous restent ici, et d'autres se mettent en campagne. Avec lesquels veux-tu aller? »

« Avec votre permission, commandant, je veux être avec ceux qui partent. Je ne verrai pas pleurer ma mère, ajouta-t-il en baissant la voix. »

« Bien! tu es un bon fils. Tiens, voici des cartouches et une carabine. Rappelle-toi que c'est la patrie qui te les donne par ma main, et que tu lui rendras compte de la manière dont tu les auras employées. Le détachement est prêt à partir. Va embrasser ton père maintenant. »

Le nouveau soldat s'approcha alors du vieux Xavier, qui, vaincu par l'émotion du départ, le retint longtemps en une étreinte muette. Puis, traçant d'une main le signe de la croix sur son front, de l'autre il lui montra le drapeau et lui dit, d'une voix tremblante malgré toute sa fermeté:

« Voici maintenant ton père et ta patrie. Sois-le, défends-le, honore-le, et que Dieu te garde et te bénisse! » Alors le jeune garçon, sans faiblir, s'attacha des bras de son père, et alla occuper sa place dans les rangs.

(A suivre). Etienne MARCEL.

habillages. Les produits du vol, glands dans la journée, étaient déposés dans un lieu secret d'eux seuls connu. Le travail terminé, les objets les plus importants étaient remis dans des sacs, soit en les dissimulant sous leurs vêtements, soit au moyen d'une grande gamelle à double fond, exclusivement consacrée à ces entreprises. Malheureusement dans la journée d'hier, M. Scalabre s'était aperçu de la manœuvre; il les fit fouiller à la suite, et nos audacieux larrons furent trouvés porteurs. L'un, de deux enfants parvenus à l'âge de l'adulte, chargé de la fameuse gamelle, avait soigneusement caché dans le double fond, plusieurs écheveaux de laine.

Une perquisition faite immédiatement dans la maison de Sylvain, produisit d'importantes découvertes. Quantité d'écheveaux de laine, de bobines, de cordes neuves, de courroies de toutes sortes, de grosses pelottes de ficelle, de clous, toute une cargaison de tabac avaient été comblés chez ces braves gens.

La digne épouse de Sylvain avait essayé d'en dissimuler la présence, mais elle comptait sans la police, plus prompt qu'elle; un agent vint la surprendre au moment où elle faisait dévaler à son fourneau tout un ballot de marchandises.

Les objets trouvés dans le domicile des deux voleurs ont été saisis, et nos individus arrêtés sur le champ.

Le conseil d'administration du Cercle horticoles du Nord a décidé, dans sa séance du 6 mars, d'organiser un grand marché aux fleurs sur le Grand-Place, à Lille à partir du 2<sup>e</sup> avril prochain et jours suivants.

L'administration municipale prête son bienveillant concours à l'organisation de cette Exposition au moyen d'une subvention qui sera affectée à l'achat de médailles qui seront accordées aux exposants les plus méritants par un jury compétent.

Voici les pronostics de Nick, de Périgueux, sur les probabilités du temps pendant le mois de mars:

« La résultante étant relativement forte et les points astronomiques groupés pendant le mois de mars, ce mois sera marqué par de violentes perturbations sur la France et sur les pays voisins, notamment du 3 au 7, du 9 au 13, du 16 au 24 et du 24 au 31, surtout pendant les deux premières périodes et la dernière, et partiellement sur le Nord. »

« Quelques éclaircies entre les époques critiques, principalement sur le Midi, notamment du 14 au 24. Gelées blanches. Température moyenne assez basse. Giboulées ou neige sur les points culminants vers le 4, 16, 28. Variations brusques. Coups de tonnerre vers les 8, le 16, le 28 (coïncidences de pluies). Crues subites après les orages (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> dixaines). Gros temps sur mer, nombreux sinistres. Si l'on ne se vent pas sur ses gâches. »

État-Civil de Roubaix

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 4 mars.

— Léon Dubar, rue des Longues-Halles, 273. — Charles Bachman, rue de Fontenoy, cour Stacelles, 42. — Emma Declercq, rue de Luxembourg, cour Warren, 1.

du 5. — Elisa Steewerker, rue des Anges, cour D'hont. — Paul Costier, rue de Soubise, cour veuve Wateau, 2. — Achille Fouchin, rue d'Alma prolongée, cour Grimont, 3. — Clara Vaublinghe, rue du Flog, 4. — Emile Bourdeau, rue de Lille, 69. — Olive Barloy, rue du Fontenoy, cité Plouvier, 31. — Victor Cornu, rue du Fresnoy, cour Devos. — Eugénie Van Ooteghem, rue Daubenton, 87. — Julia Carpreau, rue de Soubise, 52.

du 6. — Irma Bateurs, rue du Duc, cour Carpentier, 10. — Joseph Polart, au Pile, cour Bonte, 1. — François Maschelein, à l'Épéule, 9. — Henri Derbaudringhe, à l'Épéule, rue de Croix, 99. — Henri Ledercq, au Fontenoy, fort Fimes, 41. — Marie Delcourt, rue du Chemin de Fer, cour Desouspout, 3. — Angèle Rogiers, Grande-Rue, cour Flipo, 3. — Emata Parmentier, rue Saint-Georges, 22.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 4 mars. — Rosalie Deroy, 77 ans, ménagère, aux 3 Ponts, rue des Desobvurk, 4 mars, rue Long, 94. — Gustave Holsteyn, 2 mois, rue de la Mairie, 3. — Pierre Jorwitz, 3 mois, rue de la Barge d'Or, cour Wotell, 18. — Amanside Glorieux, 55 ans, ménagère, Hôtel-Dieu.

du 5. — Floré Delcourt, rue de la Gaité, cour Vanmeste, 1. — Henri Balfait, 55 ans, tisserand, rue de la Miquellie, 3. — Marie Van der Auwera, 19 mois, rue de la Longue Chemise, cour Hannotte, 4. — Hélène Galliez, 3 ans, rue du Beau Chêne, 6. — Marie Vanderaspouide, 23 jours, rue Bernard, cour Farvaque, 1. — Joseph Dautricourt, 2 mois, rue de l'Henriette, cour Cochoart, 2. — Watie, présenté sans vie, rue de la Ronnelle, 12. — Maria Smayne, 27 ans, sans profession, rue de la Concorde, 21.

PUBLICATIONS DE MARIAGES du 5 mars. — Fidèle Delebarre, 20 ans, chaudronnier, et Palmire Dubreut, 20 ans, journalière. — Emile Valcke, 24 ans, tapissier, et Adéline Dupuis, 19 ans, sans profession. — François Cantart, 20 ans, teinturier, et Marie Demadill, 26 ans, servante. — Louis Delahy, 35 ans, teinturier, et Philomène Bayard, 28 ans, soignante. — Henri Visser, 32 ans, tisserand, et Elisabeth Degrand, 21 ans, tisserand. — Odo Wastene, 21 ans, tisserand, et Mathilde Sandrats, 20 ans, peigneuse.

État-Civil de Tourcoing

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 7 mars.

— Charles-Louis-Joseph Depoortere, rue de Chêne-Houpline. — Alfred Delanghe, rue de la Belle-Vue. — Thérèse-Angélique-Joseph Dumortier, Place-des-Nonnes. — Aurélie Planckaert, Chemin-des-Mottes. — Augustine Six, rue de Paris. — Jules Favoral, 3 la Mairie. — Achille Castel, à la Marlière. — Charles-Joseph Bernard, rue du Clignacq. — Adolphe Cateau, rue du Moulin-Fagot. — Henri-François-Joseph Florin, rue du Mont-à-Léop.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 7 mars. — Pierre-Joseph Cousin, 31 ans, époux de Elisa Dujardin, à la Croix-Rouge.

CONVOIS FUNÈRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille BRU-MEURSSE, qui par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Louis-Théodore PRUS, décédé à Roubaix, dans sa 78<sup>e</sup> année, sont priés de con-

Penillston du Journal de Roubaix DU 9 MARS 1876.

Patrie & Dévouement

DEUXIÈME PARTIE

XII

(Suite)

« Mais, malheureux enfant, sais-tu ce qu'ils vont rencontrer? Peut-être ils mourront de faim et de froid dans les forêts; peut-être, pas bien loin d'ici, une troupe russe les surprendra et les étendra morts sur la plaine; peut-être seront-ils faits prisonniers, et... O mon fils, pense donc à la douleur de ta mère, si elle te voyait mourant à un gibet! »

« Mais vous, mère, pensez donc à ma force et à mon âge. J'ai seize ans; je suis trop grand pour rester à la maison. Le père a bien été à la guerre, il y a aussi, et vous voyez qu'il en est revenu. »

« Voudrais-tu donc nous laisser seuls, sans consolation dans notre vieillesse? »

« Vous avez ma sœur pour vous consoler. Est-ce qu'ils n'ont pas des frères aussi, ceux-là? Pourtant ils s'en vont

avec courage, parce que le chef commande, et que Dieu les appelle. »

« Jean, tu es un mauvais fils, et je te maudrai! s'écria la pauvre mère en larmes. »

« Non, ma mère; vous ne me maudirez pas, parce que j'ai voulu être soldat de la patrie, comme l'a été mon père. Il ne m'arrivera rien, car dans vos prières vous ne m'oublierez pas, et pendant mon absence Dieu vous consolera. »

Mme Oskierko, qui avait entendu ce dialogue, fit avancer l'enfant et la mère. C'était justement la femme et le fils de son intendan Xavier, et la dame allait joindre ses représentations à celles de la mère, lorsque le vétérân prit la parole pour soutenir la résolution de son fils.

« Avec votre permission, Madame, dit-il, il faut que mon Jean fasse ce qu'il a décidé de faire. Pourquoi Dieu nous donne-t-il des enfants, si ce n'est pour qu'ils soient utiles à leurs frères et à leur patrie? J'ai fait comme lui, jadis, et je ne m'en suis jamais repenti; je vous le jure sur l'honneur. Je laisserais pourtant derrière moi une mère qui pleurerait, comme celle-ci, et qui est morte sans m'embrasser; mais je me suis dit tous les jours que je n'avais fait que mon devoir, parce que nous retrouverons nos parents et nos amis dans un autre monde où nous ne les quitterons plus, tandis que

nous ne pouvons donner au pays que notre vie d'ici-bas, qui est incertaine et périssable. »

Ces paroles du vieux serviteur, prononcées d'une voix haute et ferme, firent une impression profonde sur tous les assistants. On ne pouvait s'empêcher d'admirer le dévouement, la foi qui les avait dictées, et de croire à l'avenir d'une nation qui comptait de tels chrétiens et de tels soldats.

Witold s'approcha du groupe, et posant effectivement sa main sur l'épaule de Xavier: